

L'image



MORGES Serait-ce une chasse au trésor? Ou l'installation d'un système d'arrosage automatique? Certes, la période se prêterait bien à une course aux œufs acharnée, mais la réalité est plus... terre à terre: Antonio (en rouge) et Frédo (en bleu) creusent bien pour permettre un arrosage régulier d'une haie fraîchement plantée. **PHOTO CÉDRIC SANDOZ**

MOBILITÉ

Billets dégriffés et prix cassés sur le réseau Mobilis

L'Etat de Vaud et la communauté tarifaire Mobilis s'associent pour proposer de nouvelles offres à prix réduits. Un abonnement mensuel pour le week-end sera notamment proposé entre avril et juillet pour toutes les zones, à 19 francs pour les abonnés Mobilis et à 39 francs pour les autres. Puis, d'octobre 2022 à février 2023, la carte journalière duo permettra à deux personnes de circuler librement sur le réseau Mobilis durant une journée au prix unique de 39 francs.

Des billets dégriffés seront également disponibles de manière pérenne dès le 1er juin. Comme ailleurs en Suisse, ces billets devront être achetés à l'avance et seront uniquement valables sur la relation et l'horaire choisis. «Les billets dégriffés Mobilis permettront d'obtenir jusqu'à 70% de réduction par rapport au prix d'un billet standard», indique lundi l'Etat de Vaud dans un communiqué.

Avec ces différentes actions, le canton veut continuer d'inciter à l'utilisation des transports publics. «A l'heure où l'urgence climatique est au cœur des préoccupations, la manière d'envisager nos déplacements revêt toute son importance», souligne-t-il. **ATS**

Un manuscrit curieux et détonnant récompensé

NYON Le Prix George-Nicole sera remis à Alice Bottarelli pour son premier roman.

Soutenu par la Ville de Nyon, le Prix Georges-Nicole récompense depuis plus d'un demi-siècle un ou une écrivaine de langue française, suisse ou résidant en suisse qui n'a pas encore été publié. Après Adrien Burki en 2019, c'est le manuscrit de la Lausannoise Alice Bottarelli intitulé «Les Quatre Sœurs Berger» qui a été primé cette année par un jury composé d'auteurs et de journalistes, dont Anne Pitteloud, Christophe Gallaz, Eugène ou François Debluë.

«On sent qu'elle a du jus» Couronné à l'unanimité parmi une septantaine de textes reçus, «ce roman raconte l'histoire de quatre tantes plutôt âpres au gain, issues d'un milieu bourgeois sans problème métaphysique, commente Michel Moret, directeur des Editions de l'Aire où le livre vient de paraître. C'est un ouvrage curieux, désarçonnant et détonnant qui

déjoue les conventions du roman d'aujourd'hui. Inspiré de la vie de l'auteure, il abrite aussi un tableau de mœurs de notre société abordé avec beaucoup d'humour et d'autodérision.» Le vénérable capitaine du bateau éditorial lausannois se réjouit également des promesses contenues dans l'écriture d'Alice Bottarelli : «On sent qu'elle a du jus, d'autres livres sortiront, c'est ce qui m'intéresse.» Ouverte au public, la cérémonie aura lieu ce mercredi dans la salle de réception du Château de Nyon. A cette occasion, le laudatio sera prononcé par Yves Rosset, délégué du jury. La comédienne Marie Fontannaz

lira ensuite des extraits du texte primé ainsi que des lettres issues de la correspondance de Georges Nicole avec Yves Velan, qui fait l'objet d'une publication aux Editions de l'Aire et vernie à cette occasion. Créé en 1969 par Maurice Chappaz, Jacques Chessex et Bertil Galland en hommage à Georges Nicole – critique littéraire et enseignant au collège de Nyon entre 1929 et 1959 – ce prix unique en son genre a permis de révéler de nombreuses plumes romandes. **MMA**

Remise du Prix Georges-Nicole, salle de réception du Château de Nyon, mercredi 13 avril, 17h.



Alice Bottarelli travaille aussi à l'écriture d'une thèse sur l'humour et les formes du rire dans la littérature suisse contemporaine. **DR**

19 493 francs.

C'est la facture qui a incombé à la commune de La Rippe après un éboulement survenu en décembre qui a coupé la route des Montagnes. «Une entreprise spécialisée est intervenue et elle a évacué pas mal de mètres cube de roches», a indiqué le municipal responsable, Jean-Pierre Widmer. **DSZ**

PUBLICITÉ

Bursins rejoint le cercle très fermé des plus beaux villages de Suisse

Avec l'adhésion de la commune de Bursins, le canton de Vaud est désormais le plus représenté de Suisse avec huit villages. Le label est attribué aux villages particulièrement remarquables. Le réseau comprend quarante-cinq villages dans seize cantons plus un village dans la Principauté du Liechtenstein.



LE VILLAGE DE BURSINS

Ce bucolique village agri-viticole, situé au cœur du vignoble de La Côte, offre une vue magnifique sur le Léman. De nombreux vigneronniers ouvrent les portes de leur cave pour vous faire déguster d'excellents vins et accompagnés de fromages locaux. Plusieurs possibilités de se restaurer existent, au sein des deux restaurants que compte Bursins, ainsi qu'au tea-room de la boulangerie. Le cœur du village est un petit joyau, une empreinte du temps et de l'histoire, avec sa belle église dédiée à Saint-Martin depuis que le roi Rodolphe III de Bourgogne donna ses terres de Bursins à l'Abbaye de Romainmôtier en 1011. Les communes de Bursins et Romainmôtier font également partie de la fédération européenne des sites clunisiens, un itinéraire culturel du Conseil de l'Europe.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL

L'association «Les plus beaux villages de Suisse», fondée en 2015 à Lugano, a pour objectif de préserver et de présenter les petits trésors de la Suisse et du Liechtenstein afin de les faire connaître au niveau national et international. En 2021, l'association a fait partie des finalistes du prestigieux prix suisse du tourisme «Milestone Excellence in Tourism». L'association est membre de la fédération internationale «Les plus beaux Villages de la Terre», qui regroupe et représente la France, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne, la Russie, le Liban, le Japon et la Suisse. Aujourd'hui, 45 villages dans 16 cantons plus 1 village dans la Principauté du Liechtenstein font partie de l'association suisse, dont des lieux célèbres comme Ascona, Bergün, Gruyères et Saint-Ursanne. Pour

faire partie du «club», les villages (moins de 10'000 habitants) doivent être particulièrement méritants et situés dans un paysage exceptionnel. L'authenticité et l'aspect historique sont également des critères essentiels, comme la volonté de la municipalité de travailler en réseau.

LE NOUVEAU GUIDE TOURISTIQUE

Le guide «Les plus beaux villages de Suisse» (publié en 3 langues), sorti l'été dernier avec FAVRE, a été un succès et la version allemande est déjà épuisée. Sa réédition est en cours et comprendra trois nouveaux villages: Dardagny (GE), Grüningen (ZH) et Bursins (VD). La nouvelle édition sera préfacée non seulement par le président de la Confédération, Ignazio Cassis, mais aussi par le chef du gouvernement du Liechtenstein, Daniel Risch – une belle reconnaissance du travail accompli par l'association au fil des ans.

L'APPLICATION ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'application «Beaux Villages Suisse» peut être téléchargée gratuitement pour Apple iOS et Android. Tout le contenu est disponible en quatre langues (f/d/i/e). L'application fournit de précieuses informations sur les plus beaux villages de Suisse et du Liechtenstein, leur histoire, leurs monuments, leurs produits typiques et le commerce local. Avec plus de 22'000 followers, les réseaux sociaux de l'association @SWISSVILLAGES sont très populaires.

impresum

SOCIÉTÉ ÉDITRICE: Ets Ed. Cherix SA, Route de St-Cergue 293, CP 1256, 1260 Nyon 1
www.lacote.ch – info@lacote.ch – Tél. 022 994 41 11

DIRECTION

Président du Conseil d'administration: Stéphane Estival
Editeur: Stéphane Estival

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Michel Jotterand
Rédacteur en chef adjoint: Gilles Biéler

ABONNEMENTS

Toutes nos offres sur abo.lacote.ch ou via notre service client: clientele@lacote.ch
Tél. 022 994 41 11

COMMERCIAL

Directeur marché annonceurs: Quentin Riva
NYON
Route de Saint-Cergue 293, CP 1256
Tél: 022 994 41 11
MORGES
Rue de Lausanne 43b
vaud@impactmedias.ch
info@lacote.ch

Audience

30 000 lecteurs (Edition abonnés), Remp MACH Basic 2020/2

Tous les droits sont réservés sur l'ensemble du contenu de la publication. Toute réimpression, reproduction, copie de texte rédactionnel ou d'annonce ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques est soumise à l'approbation préalable de l'éditeur. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par des tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.